



CONSEIL DU QUARTIER

GOISE – CHAMPOMMIER - CHAMPCLAIROT

Direction des Vies participatives
Rédaction : F. JARRIAULT

Mardi 19 mars 2013

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annick DEFAYE (co-présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean Jacques ACHARD, Michel BARRE, Arlette ESTOUP, Stéphanie GILA, Christian GOICHON, Aicha HABBOUCHI, Magali HAUTENAUVE, Julie JOLY, Jonathan JUBIEN, Sébastien MATHIEU, Marie-Paule MILLASSEAU, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Jacky SIRE, Josiane THIELL-DABBERT (+ 4 résidents Foyer des Genêts), Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR.

Excusés : Céline CHAUVIREY, Dominique FAUCHER, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Stéphanie KERDONCUFF, Marie-Françoise PRONOST.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Chef de Service Conseil de quartier), Floriane JARRIAULT (Assistante des Conseils de quartier).

Public : 10 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

Ouverture de la séance par A. DEFAYE qui rappelle l'ordre du jour :

1. PRESENTATION DU SERVICE VOIRIE (CHIFFRES CLEFS DE L'ANNEE 2012)
2. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS
3. PRESENTATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS
4. INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITES

1. Présentation du Service Voirie (chiffres clefs de l'année 2012)

PRESENTATION GENERALE DE LA REGIE VOIRIE

La régie voirie se situe rue du Vigneau de Souché. Elle est rattachée aux services Voirie (entretien voiries), Propreté urbaine (nettoyage espaces publics) et Ouvrages d'Art (entretien ponts, passerelles, ouvrages hydrauliques sur la Sèvre, le Lambon ou Romagné) au sein de la direction **des Espaces publics**.

Cette régie est composée de **47 agents** dont 38 agents de terrain.

Ils ont en gestion **1 800 rues et chemins** ce qui représente **500 km de voirie** dont 50 km de voies privées et 73 km de voies d'intérêt communautaire ou départementales.

Elle a pour missions principales l'entretien, la maintenance et la sécurité de la voirie publique. Ses missions se déclinent ainsi :

→ **Intervention sur toutes les opérations d'aménagement urbain et de préservation du patrimoine (Espaces publics)**

- ✓ Opérations de voirie : terrassement, consolidation des sols, rebouchage, réfections des trottoirs, chemins, routes, rebouchage de nids de poules, entrées charretières, petits aménagements de sécurité...
- ✓ Gestion de la signalisation routière : verticale (panneaux, les plaques de rues, les potelets,...) et horizontale (éléments de signalisation peints ou posés sur le sol : bandes axiales, cases de stationnement, passages piétons,...)

→ **Coordination des équipes et mise en œuvre des chantiers par la cellule de gestion**

- ✓ Déclarations d'intention de commencement de travaux (+ rédaction arrêtés)
- ✓ Planification interventions et planning équipes

→ **Gestion des imprévus et des urgences**

- ✓ Petites demandes d'entretien et interventions relevant de l'urgence
- ✓ Contribution protection des personnes (risques majeurs) : Plans neige et inondations

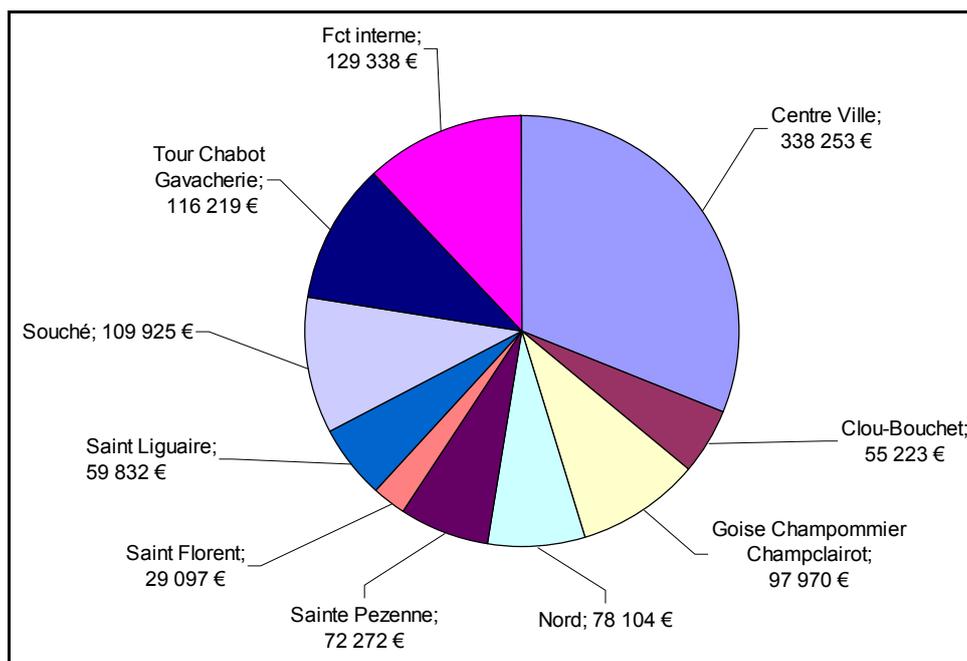
→ **Aide aux autres services** : espaces verts, Acclameur, événements (manifestions sportives, foires et cérémonies), ...

ACTIVITE GLOBALE DE LA REGIE VOIRIE EN 2012

	<i>Demandes d'intervention</i>	<i>Temps passé (h)</i>	<i>Coût de fournitures</i>	<i>Valorisation complète</i>
<i>Aménagements urbains</i>	310	3 622	81 335 €	186 374 €
<i>Mises en conformité</i>	29	477	4 754 €	18 598 €
<i>Curatif voirie trottoirs signal mobilier</i>	2 080	9 629	144 614 €	423 852 €
<i>Evénements</i>	339	3 721	13 779 €	121 675 €
<i>Accompagnement d'investissements</i>	677	5 027	63 614 €	209 403 €
<i>Programme entretien annuel</i>	91	1 025	36 315 €	66 054 €
<i>Evénements climatiques</i>	23	131	4 302 €	8 113 €
<i>Fabrications internes</i>	65	1 238	16 250 €	52 156 €
TOTAL	3 614	24 871	364 964 €	1 086 226 €

DEMANDES D'ENTRETIENS COURANTS PAR CONSEILS DE QUARTIER EN 2012 SUR UN TOTAL D'ENVIRON 1500 DOLEANCES ANNUELLES REÇUES :

- Centre-ville : 7
- Clou-Bouchet : 11
- **Goise – Champommier – Champclairot : 5**
- Nord : 13
- Ste Pezanne : 1
- St Florent : 9
- St Liguair : 0
- Souché : 4
- Tour Chabot – Gavacherie : 5



PETITS AMENAGEMENTS INITIES PAR LES QUARTIERS REALISES EN REGIE 2012

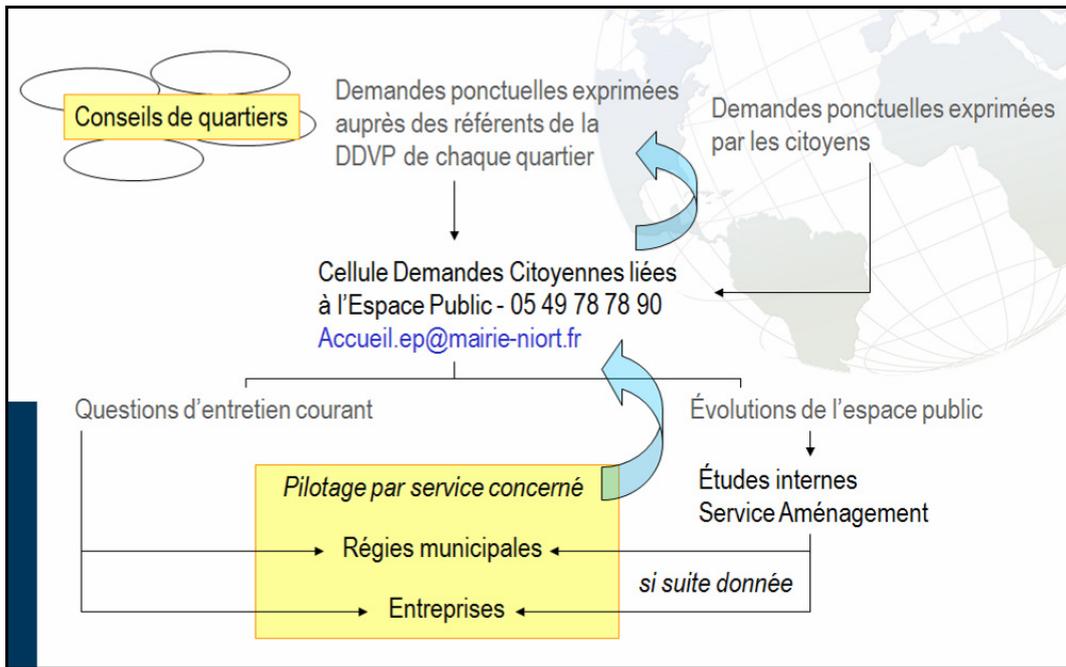
Les 45 000 euros de fonctionnement versés par les Conseils de Quartiers ont financé une partie de ces réalisations.

QUARTIER	DEPENSES DE FOURNITURES REALISEES POUR DE PETITS AMENAGEMENTS A L'INITIATIVE DES CQ
CENTRE VILLE	33 853 €
CLOU-BOUCHET	4 554 €
GOISE CHAMPOMMIER CHAMPCLAIROT	19 165 €
NORD	2 560 €
SAINTE PEZENNE	5 232 €
SAINT FLORENT	683 €
SAINT LIGUAIRE	5 167 €
SOUCHE	3 783 €
TOUR CHABOT GAVACHERIE	3 177 €
TOTAL	78 174 €

Le budget du quartier Goise – Champommier – Champclairot comporte 13 000 € de matériaux et de fournitures pour le chantier des abords de l'école J Jaurès (investissements).

Il contient aussi quelques autres petites demandes telles que : des passages piétons, du mobilier urbain, l'aménagement du carrefour Lasseron.

Les interventions prises en charge peuvent être : la gestion du stationnement (potelets, marquages...), le mobilier urbain (panneaux, miroirs...), la mise en place de stationnements vélo, l'amélioration de passages piétons ou encore la sécurisation des abords d'écoles.



BUDGET 2013 DE LA DEP

- La fin des opérations du cœur de ville : Espaces Publics Centraux, Donjon
- Un effort sur les mises en conformités de feux tricolores
- Une étude générale sur l'éclairage public, pour orienter l'avenir
- L'entretien courant du patrimoine, matériel associé
- La préparation des travaux sur l'ouvrage hydraulique de Boinot
- La confirmation du cheval en ville
- Etude et programme de plantations d'arbres
- Etude de renouvellement du logiciel d'arrosage des stades
- Accessibilité des espaces publics
- Extensions urbaines : Mirandelle (tx) et Telouze (étude)
- Aménagement Bourg de Sevreau partie 1
- Passage piéton moulin à vent / avenue de Paris

QUESTIONS – REACTIONS DES CONSEILLERS ET DU PUBLIC :

Un conseiller de quartier informe que des gravillons stagnent dans les caniveaux liés à des aménagements de rues. Ce dernier demande qui est responsable de leur nettoyage ?

Réponse par Jacques TAPIN : ce nettoyage relève des services de la ville, la difficulté de ramassage est liée au fait de la mécanisation du nettoyage des rues qui ne permet pas de les ramasser par risques d'usures inhabituelles du matériel.

Les habitants nous informent régulièrement de la présence d'herbes folles, ils trouvent que les rues sont de plus en plus sales mais la ville s'est engagée à utiliser de moins en moins de pesticides. Les services techniques mettent en place la gestion différenciée des espaces pour respecter l'objectif zéro pesticide.

Il est rappelé que les herbes présentes sur le trottoir de chacun relève de la responsabilité personnelle.

Une conseillère de quartier précise qu'elle constate que les services de la ville coupent les herbes mais ne ramasse pas les déchets verts qui en résultent.

Jacques TAPIN explique que la municipalité part du principe qu'il s'agit de déchets biodégradables. Une adaptation est peut-être envisageable avec les services techniques.

Une demande d'entretien de la rue H. Poincaré a été faite au sujet de la présence de mousse qui rend les trottoirs difficilement praticables.

➤ **La demande a été relayée par la DVP.**

Un conseiller de quartier suggère que les trottoirs puissent être enherbés, qu'il soit mis fin au goudronnage systématique afin d'arrêter de domestiquer la ville.

Il est aussi demandé une augmentation du nombre de tontes sur les espaces verts du quartier.

Il est aussi signalé l'état fortement dégradé de la rue des Trois Coigneaux (qui se situe hors du périmètre du Conseil de quartier) par la répétition de travaux sur cette voie.

Le service des Vies Participatives demandera si une programmation de remise en état de cette voie est programmée et demandera quels sont les moyens possibles de contrôle de remise en état des chaussées par les intervenants extérieurs suite à une opération de travaux.

2. Point sur les dossiers en cours

RUE BRUN PUYRAJOUX :

Marylène FOURNIER rappelle que la réunion du 14 mars faisait suite à une première réunion publique qui avait eu lieu le 21 novembre dernier avec les riverains. Cette seconde rencontre avait pour but de présenter les différents scénarii ainsi que les résultats du comptage réalisé entre le 28 janvier et le 6 février 2013.

Les résultats montrent un trafic assez faible :

- 660 v/j en moyenne
- 100 v/h en pointe

Pour info, et non à titre de comparaison : sur la rue du 24 février, 1 400 v/h pour 18 000 v/j ; sur la rue de Goise, 1 700 v/j par sens et 210 v/h).

- Les vitesses réelles constatées sont également faibles : moins de 40 km/h, et par conséquent en phase avec la réglementation actuelle en matière de limitation de vitesse (50km/h). *Les vitesses supérieures à 60 km/h ont toutes été constatées entre 22 h et 5 h du matin. Globalement : 17 excès de vitesse sur la semaine (6 entre 7h30 et 20h30).*

Le Bureau d'études Espaces Publics a présenté plusieurs hypothèses :

- 1^{ère} proposition suppression des places de parking sur le haut de la rue pour assurer la création d'un trottoir
- plusieurs propositions de changement de circulation mais qui s'avèreraient surtout contraignantes pour les habitants du quartier

Ci-dessous les trois bornes de comptage :



QUESTIONS – REACTIONS DES CONSEILLERS ET DU PUBLIC :

Le 2nd compteur aurait pu être placé entre la rue Pierre Curie et le virage puisque c'est sur cette zone que les véhicules sont en pleine vitesse.

Les places du bas de la rue sont effectivement très peu occupées, elles sont peut-être trop éloignées des habitations n'ayant pas de garage.

Un parking de délestage avait été envisagé aux abords des opticiens mutualistes, qu'en est-il de ce projet ?

Le service Vies Participatives rappelle que le code de la route autorise l'arrêt de son véhicule devant chez soi sur la voie afin de pouvoir le charger ou le décharger.

Une proposition est faite d'informer les automobilistes stationnés en dehors des cases, de la réglementation en vigueur avant d'enclencher une procédure de verbalisation.

Les habitants ont rappelé lors de la réunion que cette rue est effectivement très utilisée par les piétons.

Malheureusement, aucun réel consensus n'a été trouvé ni approuvé par les riverains lors de la réunion du 19 mars 2013.

Une conseillère de quartier considère que le conseil de quartier a fait son travail de concertation, il s'agit maintenant d'une décision politique.

Une conseillère de quartier témoigne que lors de cette réunion, elle a constaté qu'il ne ressort pas d'opposition au projet de sécurisation des cheminements piétons et cyclables, qu'il y a au contraire un consensus pour trouver des solutions d'aménagements de sécurité. .

Les sorties de chaque rue manque de visibilité, deux solutions sont évoquées : soit l'implantation de miroirs à chaque sortie soit effectivement l'élargissement du trottoir.

Les conseillers de quartier proposent une autre possibilité de sécurisation liée au non-respect du sens interdit par la mise en place de panneaux d'interdiction de tourne-à-gauche avant chaque sortie de rue sur la rue Brun Puyrajoux.

Annick DEFAYE rappelle que l'objectif premier de cet aménagement est de sécuriser les cheminements piétons notamment pour rejoindre les arrêts de bus situés avenue de Limoges qui desservent le quartier. Effectivement, ce type de travaux de voirie paraît onéreux.

Jacques TAPIN souligne que 77 places de stationnement existent dans le secteur proche. Dans les faits, trois places de stationnements seraient supprimées pour créer cet aménagement, on doit pouvoir faire l'impasse sur les usages. Le conseil de quartier a tout son rôle à jouer dans la concertation, la réflexion et la dynamique d'un tel projet. L'information et la pédagogie relève des services de la ville.

Un conseiller de quartier suggère d'accompagner ces travaux par la matérialisation au sol de places de stationnement de la rue St Georges.

Cette proposition sera relayée auprès des services techniques concernés.

RUE DES PELERINS :

Pour rappel, il s'agit d'une demande émanant d'un groupe de riverains relayée par le conseil de quartier auprès des services de la Mairie.

Coût de l'aménagement = 6 000 €

Le financement de cet aménagement est voté à l'unanimité par les conseillers de quartier.

RUE VALENTIN HAÛY :

Cette demande émane d'un riverain qui s'est adressé à la cellule demande citoyenne de la Mairie de Niort.

La direction des Vies participatives rappelle brièvement la procédure de traitement des demandes citoyennes : tout riverain ou usager de la ville peut solliciter la direction des Espaces publics par le biais de la cellule Demandes citoyennes pour faire part d'une anomalie ou relayer une demande d'amélioration de l'espace public et du cadre de vie et notamment en termes de sécurité des usagers. Toutes les demandes sont analysées par le bureau d'études interne de la direction des Espaces publics. S'il atteste que la demande relève de l'intérêt général, il en découle la réalisation d'une étude pour proposer un aménagement permettant l'amélioration de la situation initiale.

Il a été convenu entre la direction des Espaces publics et la direction des Vies participatives que lorsque l'aménagement envisagé a un impact sur un quartier, micro-quartier ou une rue, le projet d'aménagement est soumis au Conseil de quartier. A la suite de ce premier temps de concertation, ce sont les riverains qui sont sollicités.

Coût de l'aménagement = 6 000 €

Les conseillers de quartier refusent d'utiliser les crédits de quartier pour assurer cet aménagement. Certains réinterrogent la pertinence de ce projet qui n'a pas fait l'unanimité auprès des riverains sollicités par l'info-quartier distribué au mois de janvier 2013.

SQUARE GERMAINE CLOPEAU :

Retour de la fiche bleue pour effectuer une demande de changement de classification par le service Espaces Verts et naturel en lien avec la direction Réglementation et sécurité :

Le service gestionnaire de l'espace n'a constaté aucune dégradation ni incivilité notoire. Les nuisances dues aux déjections canines ne sont pas plus importantes que sur la plupart des espaces verts et aires de jeux de la ville.

Le règlement municipal actuel permet à la Police Municipale d'intervenir si nécessaire et d'autant plus si des problèmes d'insécurité sont constatés par les usagers. Cela nécessite de porter plainte.

Une clôture existe déjà autour de l'espace vert et des jeux d'enfants. Aucun aménagement supplémentaire n'est nécessaire. Aucun changement de classification non plus.

Les conseillers de quartier insistent sur le sentiment d'insécurité qui subsiste sur cette zone. On ne peut pas proposer comme unique solution de porter plainte auprès des services de police, les habitants ont peur des représailles.

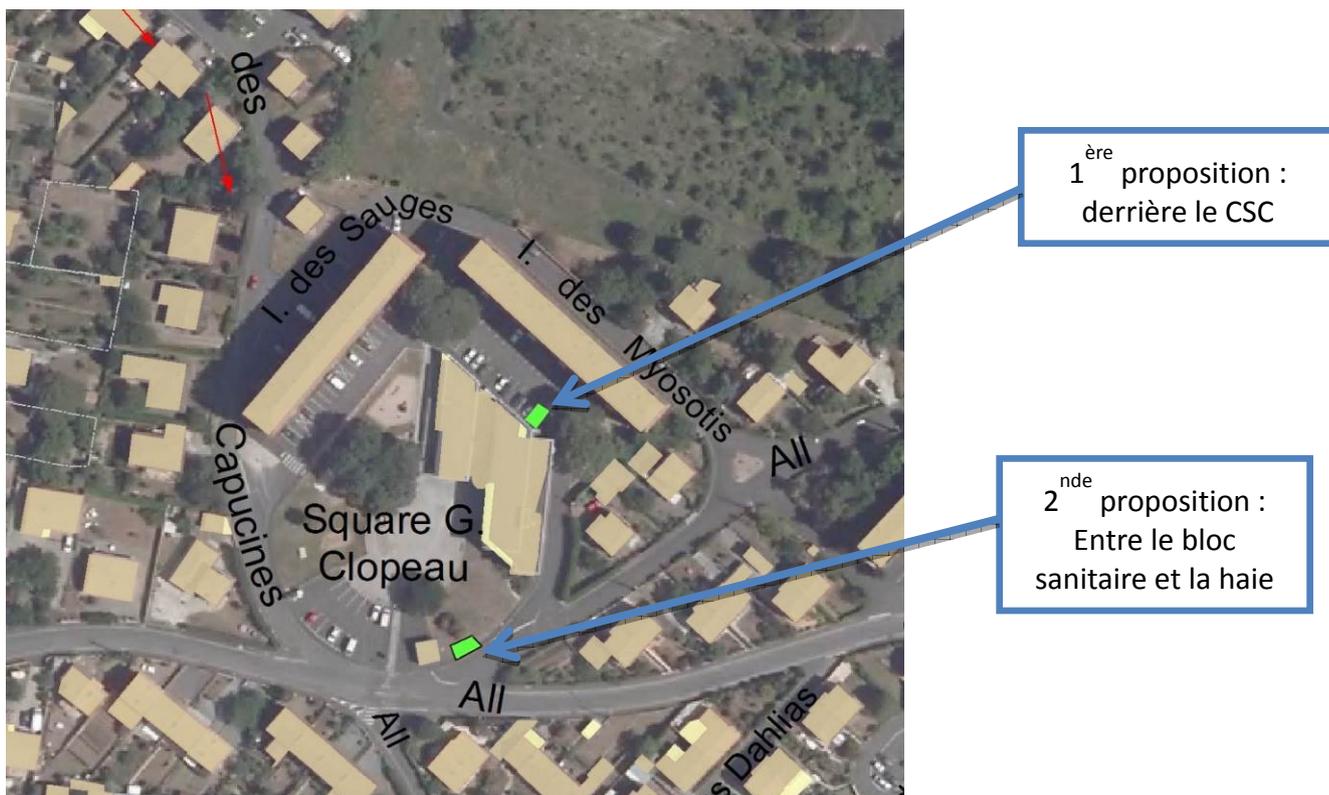
Les conseillers de quartier demandent que des passages de police soient réalisés aux heures de présence des animaux domestiques et de leurs propriétaires à l'origine du mal-être avec un accompagnement par la Médiation Sociale. Il est précisé que le CSC Champommier – Champclairot a déjà mené des interventions de sensibilisation qui n'ont malheureusement pas porté leurs fruits. S'il y a une intervention, il faut communiquer sur celle-ci pour permettre d'atténuer la « psychose du gros chien qui fait peur ». La question de l'autorisation des chiens dans les appartements HSDS est soulevée.

Une conseillère de quartier informe que la luminosité du site est trop faible et amplifie ce ressenti.

- **L'ensemble de ces demandes seront relayées par le service Vies Participatives.**

Retour visite sur site pour déplacement des conteneurs avec les services de la CAN :

Deux propositions de déplacement ont été faites (cf. : plan)



1^{ère} proposition : déplacement des deux conteneurs actuels sur l'arrière du CSC en condamnant deux places de stationnement. Peu de frais à envisager puisque l'aire est bitumée. Cette situation risquerait de limiter le nombre d'usagers car les conteneurs se situeraient entre deux bâtiments (derrière un équipement public et devant un habitat collectif) et seraient moins visibles qu'aujourd'hui.

2^{ème} proposition : entre le bloc sanitaire et la haie, actuellement espace gazonné. Cette solution permettrait de rajouter un conteneur de tri pour les emballages. Cette solution demande la création d'une plateforme bétonnée. Cette situation permet de maintenir un accès visible à l'ensemble des habitants du quartier.

Les conseillers de quartier trouvent la deuxième proposition plus pertinente et souhaitent s'assurer que la CAN accompagnera la modification d'une opération d'information et de sensibilisation par l'intervention des ambassadrices du Tri.

AIRE DE MASSUJAT :

L'aire de jeux est ré-ouverte depuis la première semaine de mars.

L'ensemble des frais de remise aux normes a été pris en charge par le fournisseur.

3. Présentation des Travaux des Commissions

3.1. Vie Quotidienne

RUE DE GOISE :

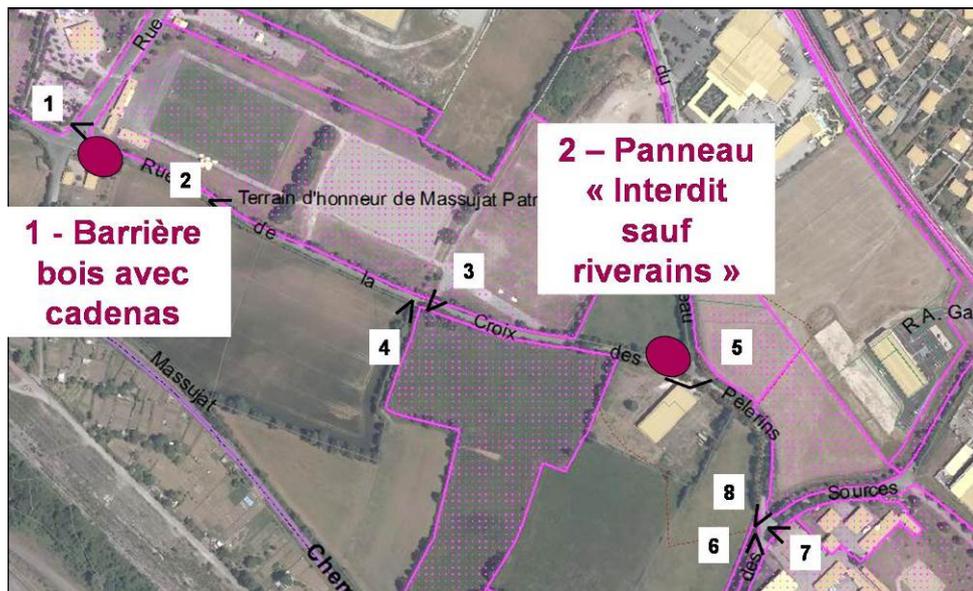
Les places de stationnement se situant à l'intersection de l'impasse des peupliers provoquent encore un problème de visibilité dans le virage.

➤ **La demande a été relayée par la DVP.**

Les conseillers de quartier signalent que la limitation de 30km/h n'est pas respectée.

RUE DE LA CROIX DES PELERINS, CHEMINEMENT PIETONS LE LONG DU STADE :

Proposition de la DEP : Après réflexion, il apparaît trop coûteux et compliqué techniquement de créer un cheminement le long du stade. La solution la plus simple serait d'installer une barrière avec cadenas au carrefour des rues de la Croix des Pèlerins / Massujat (voir plan dispositif n°1) et de mettre un panneau d'interdiction au niveau du carrefour avec la rue du Chambeau (voir plan dispositif n°2). Cela sous-entend que les agriculteurs et le personnel du stade auraient les clés de la barrière en double.



Cette modification demande une analyse conjointe de la circulation de la RUE EMILE BOURDELLE qui sert déjà de voie d'évitement pour le carrefour du centre de tri et de la route d'Aiffres, la direction des Espaces publics a été sollicitée récemment par plusieurs riverains au sujet de l'augmentation du flux de véhicules.

Deux possibilités pour la rue Emile Bourdelle :

- Soit stationnements alternés
- Soit mise en impasse de la rue par une barrière côté route d'Aiffres

Les conseillers de quartier trouvent la proposition d'aménagement pour la rue de la Croix des Pèlerins intéressante et pertinente. Ils souhaitent qu'un temps de réflexion ait lieu au sein de la commission avant de voter un financement pour ce projet.

En ce qui concerne le projet de la rue Emile Bourdelle, ils souhaitent attendre l'évaluation des effets de la fermeture de la rue de la Croix des Pèlerins.

Annick DEFAYE demande que ces deux dossiers ne soient pas conditionnés l'un avec l'autre.

Le service Vies Participatives souhaite qu'une vigilance soit portée à l'évolution des flux de circulation de la rue Emile Bourdelle.

3.2. Vivre Ensemble

FESTIV'ART

Jonathan JUBIEN rappelle ce qu'est le projet FESTIV'ART et le préprogramme de la manifestation.

Lors de la dernière réunion de la commission, il a été évoqué le rôle et l'implication envisageable du Conseil de Quartier par l'intermédiaire de la commission Vivre Ensemble :

- Participation aux réunions du Collectif
- Mobilisation du réseau local

Un travail en commun entre Les Genêts et les écoles du quartier pourrait être envisagé.

Il est proposé de contacter :

- le Lycée Paul Guérin par l'intermédiaire de son animateur culturel
- les Centres Socioculturels

La Fête de Quartier de Goise aura pour thème : l'art. Elle pourrait se dérouler le 21/09, juste après FESTIV'ART.

Afin de mobiliser le réseau local, un mail de présentation de FESTIV'ART sera réalisé, envoyé aux membres du Conseil de Quartier qui pourraient assurer un relais d'information auprès de habitants du quartier.

Le CSC Les chemin blanc propose de bloquer la salle de Goise les jeudi, vendredi, samedi et dimanche si besoin.

JARDINS PARTAGES

Les membres de la commission proposent aux Genêts de contacter Maïté au CSC Champclairot.

La commission envisage pour la suite d'autres projets, notamment celui de l'utilisation du bassin d'orage pour de l'évènementiel.

Néanmoins, il est décidé de se concentrer sur le projet FESTIV'ART jusqu'en septembre 2013.

3.3. Ecologie Urbaine

1- INCROYABLES COMESTIBLES.

Présentation du mouvement Incroyables Comestibles par Michèle VALIN (site : www.incroyables-comestibles-niort.fr). Un jardin de 50 m² est en projet rue de la gare et des bacs à légumes seront déposés devant ce même local. L'idée c'est que les gens se servent en légumes et en aromatiques. Les citoyens doivent s'emparer de ce mouvement pour investir les espaces publics.

Un projet serait à développer avec l'école Paul Bert et le foyer de vie des Genêts.

A Paul Bert, le jardin existe mais il manque des personnes pour cultiver. Est-ce qu'une convention avec la mairie pour du personnel dans le cadre du périscolaire serait possible ? L'objectif serait d'aménager plusieurs carrés pour des développer des ateliers pédagogiques avec un éco-animateur à partir du mois de septembre 2013.

La direction des Vies participatives relayera la demande auprès des éco-animateurs de la direction de projet Agenda 21 de la ville.

2-PLANTES DE TROTTOIRS.

A Rennes, un projet est né pour fleurir le bas des murs (charte).

La commission propose de faire un inventaire de ce qui existe déjà dans notre quartier (exemples : rosier dans le bout de la rue de la Perche- roses trémières rue F. Buisson) et faire des photos (aux beaux jours !) de ces différentes plantes de trottoir en sollicitant l'aide des membres du conseil de quartier. Un mail pourrait être envoyé aux membres du conseil de quartier pour qu'ils puissent indiquer les différentes plantes à photographier. Les photos réalisées pourront être plastifiées, exposées lors des trocs au jardin, servir à d'autres conseils de quartier pour « essaimage » et pourquoi ne pas déboucher sur l'écriture d'une charte pour la ville de Niort. Cette idée pourrait être reprise par les élus et les éco-animateurs pourraient y participer...

La commission écologie urbaine abandonne l'idée de faire venir sur le quartier l'expo « plantes de trottoirs » exposée il y a deux ans dans les salons de l'Hôtel de ville (coût 5000 euros, trop élevé).

3- EMBELLISSEMENT DE LA RUE WITTIG.

Rappel : il existe le long de l'ancienne ferme, une bande de terrain privée. Cette bande est située entre la rue et le mur aveugle d'un bâtiment et donc « hors » de leur propriété ; elle est actuellement couverte de cailloux et désherbée. L'idée serait de leur proposer un aménagement en pelouse fleurie par le Conseil de quartier lors d'une **action créative et festive** par et pour les habitants du quartier. La bande de terrain pourrait être recouverte de terre dans laquelle seraient plantées des graminées (fond principal dans l'esprit de la rue de la Vallée Guyot) et des plantes apportées par les habitants.

Ce serait l'occasion d'un moment convivial : l'étalement de la terre, les plantations seraient réalisées un samedi ou un dimanche après-midi de mars ou d'avril suivant un plan établi avec les habitants volontaires. Il serait nécessaire de prévoir une charte entre les propriétaires et la ville pour l'aménagement et l'entretien de cet espace

Contact réalisé en mars par Michèle : les propriétaires actuels mettent leur maison en vente (mutation). Lui pense que notre idée est intéressante ; il propose de récupérer de la terre sur une parcelle qui se trouve derrière leur maison... Dans le contexte actuel, il pense qu'il faut voir avec les futurs acheteurs... S'ils ne vendaient pas, ils seraient prêts à examiner le projet.

4- PELOUSES FLEURIES.

Des tontes ont été réalisées sans suivre le protocole établi il y a 2-3 ans. Il serait dommage de perdre cette biodiversité en coupant les rosettes des plantes bisannuelles.

Réponse des services Espaces Verts relayée par la direction des Vies participatives : l'engagement ne prévoit pas un nombre de fauche, car ce qui importe, ce n'est pas le nombre, c'est la période de la fauche et l'exportation des résidus de fauche. Chaque saison est différente suivant les conditions météo.

5- FETE DE QUARTIER DE SOUCHE LE 15 ET 16 JUIN.

La commission a été contactée par les membres du Conseil de quartier de Souché pour participer le dimanche 16 juin à un marché de producteurs accompagné de stands de sensibilisation à l'écologie, de parlottes vertes, autour du Bois Raméal Fragmenté, compost, abris pour les auxiliaires, lierre, trame verte et bleue... ce qui reprend ce qui a déjà été présenté à l'occasion des trocs au jardin.

Idées d'animations envisagées : confection de mini-refuges à insectes pour les enfants, gestion de l'eau à la maison et au jardin, toilettes sèches.

6- NOE CONSERVATION (SCIENCE PARTICIPATIVE).

Peu de retour du muséum.

7- REUNION DE PREPARATION -INAUGURATION PLACE AUZANNEAU.

La commission a été sollicitée pour *contribuer au projet d'inauguration de la Place Auzanneau.*

4. Informations Diverses d'Actualités

INCIDENT AUX SALLES ANNEXES DU CSC CHAMPOMMIER – CHAMPCLAIROT :

Un incendie a eu lieu et ne permet plus l'utilisation de ces salles. Ces salles permettaient l'accueil de 581 personnes sur 16 créneaux horaires différents.

Le service technique concerné suit le dossier et doit faire intervenir prochainement l'assurance de la collectivité. La mairie cherche actuellement des locaux pour permettre aux activités du CSC de perdurer.

Une réponse d'urgence par l'installation d'ALGECO sur la Place du Square Germaine Clopeau est en cours de réflexion entre le CSC et la Mairie.

4.1. Mémoires Ouvrières

Témoignage Dominique Faucher : j'ai assisté à Mémoire ouvrière W2 et je voudrais témoigner (indirectement puisque je serai absent) toute la satisfaction que j'ai eue en qualité de conseiller de quartier de voir un évènement culturel local pour lequel, nous, les conseillers de quartiers avons (pas tout seuls) donné l'impulsion. Mémoire locale, lien citoyen, accès à la culture pour des publics inhabituels, je crois qu'il y a de beaux objectifs qui ont été atteints à travers cette création dont d'autres volets sont à venir. Bravo aux témoins qui étaient sur scène ainsi qu'à leur directeur artistique mais bravo aussi aux initiateurs du projet que sont les conseils de quartiers et la mairie.

TEMPS FORTS A VENIR :

- À partir du 13 avril : « 12 femmes ouvrent hier »

Compagnie Chien et Loup

Exposition dans les jardins de la villa Pérochon (Centre d'Art Contemporain de la Photographie) jusqu'au 31 mai.

- Les 15 et 16 juin 2013 : « Ouvriers niortais »

Spectacle vivant de plein air aux usines Boinot, par Jean-Pierre Bodin de la Cie La Mouline

4.2. Semaine de sensibilisation à la vie et à la culture des Gens du Voyage

- Mercredi 20 mars - 20h30 à Mauzé sur le Mignon, salles municipales 1 et 2, route de Jouet

Soirée tout public (entrée gratuite) : **projection du DVD réalisé par l'URECSO, Voyageur, si on parlait de toit** : témoignages des gens du voyage sur leurs nouveaux besoins en matière d'habitat, et la volonté des partenaires d'apporter des réponses adaptées.

- Du 18 au 22 mars - Maison Pour Tous - Aiffres

Exposition « Gens du voyage : s'informer pour mieux comprendre » ouverte à tous (accueil de classes...) (voir, ci-dessous, présentation des expositions)

- Jeudi 21 mars avec Christian Quella, accueil de classes et tout public
- Vendredi 22 mars - 20h30 - CSC Souché - 3 rue de l'Aérodrome - Niort

Concert de clôture Django, jazz et voyage, par le Thierry Métreau quartet. Entrée gratuite pour tous – buvette

4.3. Semaine du développement durable – 1ère semaine du mois d'avril 2013

- Balade Géologique en Centre-ville
- ReDécouvrez le parc des Brizeaux, poumon vert du quartier !

4.4. Les réunions thématiques citoyennes de la Vallée Guyot

- Agriculture et écologie urbaine : Mercredi 20 mars – Centre Duguesclin à 18h30
- Les commerces, les services, l'économie sociale et solidaire : Mercredi 10 avril – Centre Duguesclin à 18h30
- Santé et perte d'autonomie : Jeudi 16 mai – Centre Duguesclin à 18h30
- Temps Libre, solidarité et inter génération : Jeudi 6 juin – Hôtel de Ville à 18h30
- Habitats et logements : Mercredi 19 juin – Centre Duguesclin à 18h30

4.5. Dates prochaines réunions

Bureau – Mardi 14 mai 2013 à 18h30

Conseil de Quartier – Mardi 4 juin 2013 à 20h